

## Bienvenue à Cuincy!



## Édito du Maire



## Madame, Monsieur,

Vous avez fait le choix de venir vous installer à Cuincy : vous êtes les bienvenus!

La Ville de Cuincy, qui est désormais la vôtre, bénéficie de nombreux équipements et services et ce, pour toutes les générations : enfants, adultes et séniors.

Le fascicule que vous avez entre les mains se veut pratique et constitue une première étape. Vous avez également à votre disposition le site internet de Cuincy : **ville-cuincy.fr**. Ces différents supports doivent vous assurer un minimum d'informations et faciliter l'accès aux services de la Mairie.

Vous recevrez prochainement une invitation à participer à une rencontre avec les élus de Cuincy et des Chefs de Service de la Mairie, lors d'un moment de convivialité qui se déroulera en Mairie. L'objectif sera de nous connaître, de vous mettre en contact avec les principaux acteurs de la Municipalité et de répondre à vos questions.

Je vous souhaite une bonne intégration dans notre Commune.



Bien cordialement,

## Claude HÉGO

Maire de Cuincy, Vice-Président de Douaisis Agglo, Président du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.



2

## Le Maire et les adjoints



CUINCY ville de vie, ville d'ovenir

Claude HÉGO

Maire de Cuincy,
Vice-Président de Douaisis Agglo,
Président du SMTD.
Permanences : mercredi et vendredi
de 9h à 10h sur rendez-vous,

s'adresser au Secrétariat Général.



Marylise FENAIN 1<sup>re</sup> adjointe aux affaires sociales, Vice-Présidente de

Douaisis Agglo
Permanences: sur rendez-vous
s'adresser au Service Social.



**Dominique PHILIPPE** 

2º adjoint aux Travaux et Urbanisme- Commerce

Permanences : sur rendez-vous s'adresser à l'Accueil.



**Martine DURUT** 

3º adjointe aux fêtes et Cérémonies- Sécurité

Permanences : sur rendez-vous, s'adresser au Service des fêtes.



**Eric CARNEL** 

4° adjoint à l'Éducation et Petite Enfance

Permanences : samedi de 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>, s'adresser au Service Éducation Jeunesse.



Françoise PLANCQ

5<sup>e</sup> adjointe au Cadre de Vie

Permanences: sur rendezvous, s'adresser à l'Accueil.



Philippe LENGLEZ

6<sup>e</sup> adjoint aux Sports

Permanences : sur rendezvous, s'adresser au Service des fêtes.



Dorothée CAVALIÉ

7º adjointe à la Culture

Permanences : sur rendez-vous, s'adresser au Service des fêtes.



Jean-Luc JESSUS

8º adjoint aux Finances et à l'exécution Budgétaire

Permanences : sur rendezvous, s'adresser à l'Accueil.

## Conseillers municipaux délégués

M. Mehdi BENADDI, délégué à la Communication et la Démocratie de proximité.

Permanences: Samedi matin sur RDV, s'adresser à l'accueil.

## M<sup>me</sup> Bernadette CORDONNIER,

déléguée au Développement Durable.

Permanences: sur rendez-vous, s'adresser à l'accueil.

## M<sup>me</sup> Catherine JANKOWSKI,

déléguée à la Médiathèque.

Permanences: sur rendez-vous, s'adresser à l'accueil.

**M.** Alain LOSERO, délégué aux travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments et des voiries, sécurité routière, mise en accessibilité PMR.

Permanences: sur rendez-vous, s'adresser à l'accueil.

## **Conseillers municipaux**

M<sup>me</sup> Francine DUPUICH, M<sup>me</sup> Michèle SEVIN, M<sup>me</sup> Gaëtane LEPREUX, M. Matthieu BACHORZ, M<sup>me</sup> Chantal LEBEL, M. José SAVARY, M<sup>me</sup> Christiane VISEUX, M. Yvon BURY, M<sup>me</sup> Danièle COLBEAU, M. Éric LEPRINCE, M<sup>me</sup> Nadia EL HADDADI, M. Christophe BRÉHON, M. Frédéric DUVAL, M<sup>me</sup> Marine BÉGOT, M. Ludovic JOSEPH, M<sup>me</sup> Roselyne BURGEAT.

Les jours et heures des permanences de M. Thibaut FRANÇOIS, Député du Nord et de M. Christian POIRET, Président du Conseil Départemental du Nord sont disponibles à l'accueil de la mairie dès leur connaissance.

## Numéros utiles

8
7
Chinch

SAMU	15 CUINCY ville de vie, ville d'aven
Police Secours	17
Pompiers	18
Centre Antipoison de Lille	0 800 59 59 59
SOS Mains 96, rue Gustave Delory, 59810 Lesquin	0 826 20 95 75
ERDF-GRDF Dépannage électricité Urgence Sécurité Gaz	09 726 750 59 0 800 47 33 33
Gendarmerie de Douai	03 27 98 50 47
Hôtel de Police de Douai	03 27 92 38 38
Police municipale Centre de culture et de loisirs Louis-Aragon 137, rue Louis Pasteur	03 27 93 03 20
Enseignement	
Écoles maternelles	
École Martin-Luther-King 127, rue Eugène Varlin	03 27 93 03 25
<b>École Pierre-Mendès-France</b> 600, rue Jean Jaurès	03 27 93 03 56
École Jean-Zay 141, rue Suzanne Lanoy	03 27 93 03 35
Écoles élémentaires	
<b>École Joliot-Curie</b> Allée Jules Ferry (entrée : esplanade François-Mitterrand)	03 27 93 03 42
École Jean-Rostand 381, avenue des Acacias	03 27 93 17 90
Collège d'affectation	
Collège Jules-Ferry 754, rue du Faubourg de Béthune - 59500 Douai	03 27 94 41 20

## Services publics



## Services municipaux - en mairie



Mairie - 15 rue François Anicot	03 27 93 03 00
Horaires: Lundi: 8 <sup>h</sup> 30 à 12h, 13 <sup>h</sup> 30 à 17 <sup>h</sup> 30; du mare	di au vendredi :
8 <sup>h</sup> 30 à 12 <sup>h</sup> et de 13 <sup>h</sup> 30 à 17 <sup>h</sup> .	

03 27 93 03 00 Demandes de carte nationale d'identité, autorisations de sortie de territoire, demandes de renouvellement de titre de séjour, attestations d'accueil, attestations de vie commune, recensement militaire, dossiers de médailles d'honneur du travail et de la famille française...

03 27 93 03 04 Secrétariat Général ..... Le Secrétariat général organise les séances du Conseil municipal. Il s'occupe de transmettre l'information légale destinée au public et concernant toutes les décisions prises par le Maire ou par les membres du Conseil municipal.

Éducation Jeunesse ..... Transports scolaires, restauration scolaire, accueil périscolaire, études surveillées, accueils de loisirs, L.A.L.P Ouvert du Lundi au vendredi : 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>30 ; Samedi : 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>. (Accès sur le côté de la salle des fêtes).

État civil, Elections, Gestion funéraire ..... Naissances, mariages, décès, inscriptions sur les listes électorales, noces d'or et de diamant, gestion des concessions funéraires (terrains et cases du columbarium).

Social / C.C.A.S 03 27 93 03 11 Aide au maintien à domicile des personnes âgées (portage de repas, aide ménagère, téléalarme, SOS dépannage), instruction des dossiers de demande d'aide sociale (CMU, RSA, Allocation Personnalisée d'Autonomie, carte d'invalidité, Prestation de Compensation du Handicap), aide sociale facultative (aide alimentaire, etc.), demandes de logement, restauration municipale pour les personnes âgées de 60 ans et plus, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, aide aux transports (carte JOB, carte RSA, carte Or), service séniors (transport, initiation informatique à domicile).

Urbanisme ..... Autorisations d'occupation du sol (déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme...), demandes d'utilisation du domaine public (échafaudages, bennes...), gestion du foncier communal (droit de préemption, cadastre...), plan local d'urbanisme (PLU), licences des débits de boissons et restaurants, gestion des jardins ouvriers, taxe locale sur la publicité extérieure (enseignes, pré-enseignes, publicités et affichages divers sur le domaine public). Le mercredi et vendredi après-midi en Mairie.

Administratif et juridique ..... 03 27 93 03 64 Relation administration/administrés, accès aux documents administratifs, gestion des contentieux, marchés publics.

Relations avec les associations, gestion du calendrier des fêtes, organisation des fêtes, manifestations et cérémonies. Ouvert du Lundi au vendredi : 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>30 ; (Accès sur le côté de la salle des fêtes).

Gestion et location des salles et matériels 03 27 86 96 14

Communication Éditions municipales, relations presse, relations publiques, promotion des événements, documentation photographique, gestion du site internet de la ville et des panneaux d'information numériques.

03 27 93 03 00

## Services publics (suite)



#### Services extérieurs



Centre de Culture et de Loisirs Louis Aragon - 137 rue Louis Pasteur

L' Association a pour but de valoriser la découverte du patrimoine

culturel, d'en faire un outil touristique pour la ville de Cuincy. Elle doit également organiser et encourager l'animation indispensable dans son rayon d'action et dans le domaine culturel. Sa mission est de mener et développer des manifestations telles que fêtes, concerts, expositions, conférences... Horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>30; mercredi de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>30; samedi de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>.

• • • • • • • • • • • • • • • •

Rue des Colchiques.

Formation musicale, formation instrumentale (hautbois, flûte traversière, clarinette, saxophone, cor, trompette, trombone, saxhorn, tuba, percussions, contrebasse), éveil musical (5-6 ans), chorales enfant et adulte, orchestres 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle. Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi et jeudi de 13<sup>h</sup>45 à 17<sup>h</sup>15; mercredi de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>30 et le vendredi de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>.

116, esplanade François-Mitterrand.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>30.

116, esplanade François-Mitterrand.

116, esplanade François-Mitterrand.

Rue Suzanne Lacore.

Centre Henry-Dunant - 95, rue Salvador Allende

## Permanences sociales



## Assistantes sociales de l'UTPAS de Douai – Arleux

## Pour les personnes habitant Les Quinsions, La Roseraie, Les Treize :

 $M^{me}$  KEDZIORA

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 14<sup>h</sup> à 15<sup>h</sup>, à l'école Jean Rostand (entrée : place du 8 Mai 1945)

## Pour les autres quartiers :

Mme CAULIER

2<sup>e</sup> mardi du mois de 9<sup>h</sup>30 à 11<sup>h</sup>, en mairie. En dehors de ces permanences, tél : 03 59 73 32 00.

#### **Carsat Nord-Picardie**

M<sup>me</sup> Maryline GRARD

Sur rendez-vous au 09 71 10 39 60.

## **Consultations infantiles**

## Centre multi-accueil,

116, esplanade François-Mitterrand

Sur rendez-vous uniquement au 03 59 73 32 00, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois (le matin).

## Local PMI des Treize,

297, rue Eugène Varlin

Sans rendez-vous, le 3<sup>e</sup> lundi du mois de 13<sup>h</sup>45 à 15<sup>h</sup>45

## **Autres services**

CAF du Nord - Agence de Douai  76, rue Henry Dunant, BP 80720, 59507 Douai Cedex  Horaires d'accueil : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 <sup>h</sup> 30 à 16 <sup>h</sup> .	ı
CPAM de Lille-Douai	ı
<b>Pôle emploi de Douai-Gayant</b> 414, rue Gabriel Fauré, BP 90 980, 59509 Douai Cedex <b>Horaires d'ouverture</b> : du lundi au jeudi de 8 <sup>h</sup> 30 à 16 <sup>h</sup> 30; vendredi de 9 <sup>h</sup> à 12 <sup>h</sup> .	1
Poste de Cuincy         03 27 87 68 60           49, rue Suzanne Lanoy	١

7

## Autres services (suite)



642, boulevard Albert 1er, BP 60709, 59507 Douai Cedex

Horaires d'accueil (du lundi au vendredi) :

Certificats d'immatriculation : vendredi de 13<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>15 - les permis de conduire : de 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup> (lundi et mercredi) - Titres de séjour et demandes d'acquisition de la nationalité française : accueil sur RDV. au 03 27 93 59 31 - Autres services : de 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>15 et de 13<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30.

## Informations pratiques

## **Associations**

Liste disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune : ville-cuincy.fr

## Cimetière

Rue de l'Égalité, ouvert du 1er mars au 15 novembre : de 8h à 19h; du 16 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h

## Culte

Presbytère: 89, rue Suzanne Lanoy

Permanences d'accueil le mardi de 16<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>30.

Messes à l'église Saint-Martin, rue Suzanne Lanoy, les mercredi et samedi à 18<sup>h</sup>30.

8

## Professionnels et services de santé



## Médecins généralistes

**BARA Maurice** 

3, place du 8 Mai 1945 **03 27 96 55 91** 

**BÉGARD Valérie** 

14, rue des Primevères 03 27 80 27 72

**CRAEYE Christian** 

185, rue Jules Vallès 03 27 97 58 32

**HANAFI** Anouar

185, rue Jules Vallès 03 27 97 58 32

**KOZLOWSKI Raymond** 

14, rue des Primevères 03 27 96 29 88

**Dentistes** 

**MORAWSKI Pierre-José** 

247, av. du Général de Gaulle 03 27 87 53 03

**Pharmacies** 

**Pharmacie BEYAERT** 

52, rue de l'Égalité 03 27 87 96 96

Pharmacie du Jardin Zen

493, rue Jean Jaurès **03 27 88 94 59** 

Orthophoniste

**AGACINSKI Virginie** 

72, rue de l'Égalité 06 82 35 86 27

Pédicure-podologue

**HENNING Virginie** 

120, rue Suzanne Lanoy 03 27 96 15 47 **PAWLICKI Sébastien** 

359, av. du Général de Gaulle 03 27 92 93 96

**SUTRE Karine** 

185, rue Jules Vallès 03 27 97 58 32

SZCZYPA Jean-Claude

185, rue Jules Vallès 03 27 97 58 32

Pharmacie de l'Avenue (Rouzé)

247, avenue du Général De Gaulle 03 27 88 98 52

## Professionnels et services de santé (suite)



## Kinésithérapeutes

**DUTIENNE Laurence** 

14, rue des Primevères 06 30 61 56 18

**VIEZ Stéphane** 

14, rue des Primevères 06 31 98 84 28

**Infirmières** 

**BIDON MARCINKOWSKI Corinne** 

196, rue Louis Delfosse **03 27 97 85 01** 

**BULOT Anne-Marie** 

20, rue Louis Delfosse **06 07 61 81 18** 

Établissements de santé les plus proches

Centre hospitalier de Douai

Route de Cambrai - BP 10740 - 59507 Douai Cedex 03 27 94 70 00

Clinique vétérinaire

Clinique vétérinaire Renoir

157, rue Renoir **03 27 88 38 69** 

**ZUBEREK Céline** 

72, rue de l'Égalité 06 52 04 73 59

**DRICI ACHI Nacéra** 

34, rue des Giroflées 03 27 87 33 21 - 07 70 74 04 81

**LAUDE Audrey** 

294, rue des Jonquilles 03 27 87 26 03 - 06 12 96 84 33

**Clinique Saint-Amé** 

Rue G. Clémenceau - 59552 Lambres-lez-Douai 0 826 30 17 17





# Les services de la Petite Enfance

## Le Centre Multi-Accueil «Au pays des Lutins».

Ce service communal s'adresse aux enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus (6 ans pour les enfants en situation de handicap).

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>30, en accueils réguliers ou occasionnels.

L'objectif principal est d'assurer un mode de garde fiable, sécurisé et agréable en répondant aux besoins des enfants tout en favorisant sa socialisation.

## Les missions principales sont:

- Apporter un accueil adapté aux besoins des familles.
- Poursuivre l'apprentissage de l'autonomie, privilégier la socialisation et veiller au bien-être physique et psychique de l'enfant.
- Favoriser la séparation.
- Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap.
- Accueillir et accompagner les familles en difficulté.
- Échanger avec les parents.
- Instaurer des conditions propices à l'entrée à l'école maternelle.

#### Pour plus d'informations contactez le 03.27.93.03.61

## Le Relais Petite Enfance ou R.P.E. (ex-R.A.M)

Situé au Centre Multi-Accueil de Cuincy, le R.P.E est ouvert du lundi au samedi, les matins en permanences libres sauf les jours d'ateliers, les après-midis et samedis matins uniquement sur rendez-vous selon les horaires suivants :

Lundi:  $9^h-12^h/14^h-18^h$  | Mardi:  $9^h-12^h$ 

 $\begin{array}{lll} \textbf{Mercredi}: 9^{h} - 12^{h} / 13^{h} - 17^{h} \; (\text{Matin modulable si ouverture le samedi}) \\ \textbf{Jeudi}: 9^{h} - 12^{h} / 14^{h} - 18^{h} & | \; \textbf{Vendredi}: 9^{h} - 12^{h} / 14^{h} 30 - 18^{h} 30 \\ \end{array}$ 

Samedi: 9<sup>h</sup>-12<sup>h</sup> (uniquement ouvert le 3<sup>e</sup> samedi du mois)

#### Les missions principales sont:

- Informer et conseiller (Parents, Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s, les futur(e)s candidat(e)s à la profession, les gardes à domicile).
- Guider les Assistant(e)s Maternel(le)s dans leur vie professionnelle par une valorisation et une reconnaissance de la profession.
- Une observation des besoins sur le territoire en terme de mode de garde, avec un travail en partenariat avec différentes institutions (C.A.F., P.M.I, Pajemploi...).
- Favoriser l'éveil et l'épanouissement du jeune enfant par des ateliers et des activités proposées à tout public.

Pour plus d'informations contactez le 03.27.93.03.69

## Le Lieu d'Accueil Parents Enfants (L.A.P.E) «La Parent'Aise.»

Ce Lieu d'Accueil Parents Enfants nommé la « Parent'Aise » se situe au sein du Centre Multi-Accueil « Au pays des Lutins », esplanade François-Mitterrand. Il est ouvert le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois ainsi que le samedi suivant le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 9<sup>h</sup>00 à 11<sup>h</sup>30. Les séances sont notées sur le site de la ville de Cuincy, rubrique « Petite Enfance.»

Deux accueillantes sont présentes à chaque séance pour accueillir le public. Le L.A.P.E. est un lieu qui accueille de manière libre et sans inscription, des enfants (jusque 4 ans et jusque 7 ans pour les enfants en situation de handicap) accompagnés d'un ou de deux adultes référents pour un temps donné et dans un espace spécifiquement aménagé.

Il a pour mission de renforcer le lien parent/enfant. Ces temps d'accueil sont des moments privilégiés entre l'enfant et l'adulte, leur permettant ainsi de se découvrir et de partager ensemble des moments autres que ceux du quotidien mais aussi une aide à l'encadrement de l'enfant pour son éducation. La Parent'Aise est également un lieu d'écoute des difficultés rencontrées par les parents. Afin de respecter les capacités d'accueil du lieu, le nombre de participants par séance se limite à 6 enfants au maximum.

Les professionnelles accueillent les familles sans jugement, sans suivi, dans l'anonymat et la confidentialité.

La participation à ces temps d'accueil est GRATUITE, aucune inscription n'est demandée.

Pour plus d'informations contactez le 03.27.93.03.61 ou le 03.27.93.03.69





## **QUELQUES RÈGLES DE «BON VOISINAGE»**

#### **ATTENTION AU BRUIT:**

Les travaux de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses ne peuvent être utilisés sur le territoire de la commune de Cuincy que :

La semaine de 9<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00 et 13<sup>h</sup>30 à 20<sup>h</sup>00 Les dimanches et jours fériés de 9<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00

Le non respect des dispositions du présent arrêté est justiciable en lui-même d'une contravention. Si l'infraction est constituée selon les critères desdits articles, les contraventions sont de première et de troisième classe, conformément à l'article R.632-2 du Code Pénal.

#### LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT :

D'après l'arrêté du 20 janvier 2002, il est interdit de brûler à l'air libre les ordures ménagères, pneumatiques, huiles de vidange et déchets verts provenant de la tonte des pelouses ou taille de haies arbustives, sur l'ensemble du territoire de la commune. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et à ses conséquences sanitaires.



La combustion à l'air libre des végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules (PM), oxydes d'azote (NOx), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), monoxyde de carbone (CO), composés organiques volatils (COV), dioxines.

Dans la région Hauts-de-France, la pollution de l'air par les particules fines (PM2.5) est à l'origine de 6 500 décès prématurés par an (source : Santé Publique France, 2016). Cela représente 13% de la mortalité totale de la région et pour les personnes de 30 ans, une perte d'espérance de vie de 16 mois en moyenne.